

Les prix des Agros Rennais 2017

AgroCampusOuest Alumni réunit les diplômés de tous les cursus d'AgroCampusOuest. L'un de ses objectifs est de faire la promotion de l'Ecole et des diplômés qu'elle décerne. Le prix de l'Agro Rennais s'inscrit dans ce cadre et met à l'honneur chaque année des camarades au parcours remarquable.

La remise du prix s'est déroulée, comme chaque année, sur le stand AgroCampusOuest au SPACE de Rennes, le 14 septembre.

Ont été distingués cette année : Marie Fiers (R03) au titre de « jeunes talents » et Luc Servant (R87) au titre de « talents confirmés ».

Toute l'équipe d'agro Mag leur adresse ses vives félicitations.

Faites connaître vos camarades à promouvoir à michel.losson@losson.eu

Marie Fiers et Luc Servant sur le stand d'AgroCampusOuest



Luc Servant (R87)

Agriculteur et président depuis 25 ans

Depuis qu'il est devenu agriculteur en Charente Maritime en 1991, Luc enchaîne les fonctions de président d'organisations professionnelles en Nouvelle Aquitaine.

Lorsqu'il était étudiant, Luc pensait occuper un emploi salarié pendant quelques années avant de reprendre la ferme familiale, mais le décès de son père, en 1991, a chamboulé ses projets. Depuis, il mène une carrière « double » sans oublier sa famille. Avec sa femme, institutrice, il élève leurs quatre enfants.

Agriculteur et responsable professionnel

Luc s'est donc installé en 1991 à Benon, en Charente-Maritime, mais il n'y passe plus que ses week-ends et une journée par semaine pour cultiver ses 183 ha de céréales et de protéagineux. Le reste du temps, il est à La Rochelle, à Bordeaux ou encore à Paris, car depuis 2016, il est membre du bureau de l'Assemblée Permanente des Chambres d'Agriculture (APCA) et y préside la commission Economie.



luc.servant@charente-maritime.chambagri.fr

Il cumule cette nouvelle fonction avec celles de président de la Chambre départementale et de vice-président de la Chambre régionale de Nouvelle Aquitaine créée lors de la fusion des trois régions Aquitaine, Limousin et Poitou-Charentes. Il était alors, depuis 2007, président de la Chambre régionale de Poitou-Charentes.

25 années d'engagement professionnel

Toutes ces fonctions professionnelles sont intrinsèquement liées à son métier d'agriculteur. Sans sa ferme, Luc n'en occuperait aucune. Il ne serait pas non plus président

de la coopérative de Courçon où il livre ses céréales. C'est du reste sa plus ancienne fonction de responsable et il l'occupe depuis 1992, quelques mois après s'être installé.

« Ma grande satisfaction est d'avoir maintenu des petites coopératives très proches des adhérents et d'avoir conservé le moulin. Il maintient des liens entre les producteurs et les consommateurs », se réjouit Luc.

Avant ses responsabilités dans les Chambres d'Agriculture, il avait fait ses armes au CNJA (devenu Jeunes Agriculteurs). Il a été président de la section départementale puis du syndicat régional. « J'ai vraiment apprécié l'esprit qui régnait et la volonté de défendre notre agriculture et les enjeux de l'installation », précise Luc.

« Au Cnja, j'ai aussi cherché à développer, précise-t-il, les projets communs de communication autour de notre métier : Terre Attitude en 1998, Congrès mondial à Paris en 2003 ».

En 2001, c'est par la voie du syndicalisme qu'il a été élu représentant à la Chambre d'Agriculture de son département.

Ouverture d'esprit et force de propositions La diversité de ses centres d'intérêts a toujours été le moteur de la carrière institutionnelle de Luc. Force de propositions, il a su faire profiter ses collaborateurs et ses collègues, élus comme lui, de son ouverture d'esprit. A la tête de la Chambre d'Agriculture de Charente-Maritime, il a passé plusieurs conventions avec des collectivités locales et d'autres organisations

Pages réalisées par AgroCampusOuest Alumni

pour accompagner, lorsque la situation l'exigeait, des projets qui requéraient l'expertise et les compétences d'une Chambre d'Agriculture. Les intérêts des agriculteurs étaient alors mieux pris en compte.

«La Chambre d'agriculture est une instance formidable pour accompagner les exploitants agricoles vers l'agriculture de demain», affirme Luc.

Son parcours professionnel est ainsi une succession d'opportunités qu'il a su saisir. Elles sont liées à la fois à l'âge auquel il s'est engagé (il avait 24 ans en 1992), à sa formation d'ingénieur à l'ENSAR et bien sûr, à ses compétences.

En 2020, aux prochaines élections des Chambres d'Agriculture, Luc n'envisage pas de se représenter à la présidence de la Chambre départementale, mais il ne renoncera pas à rester très actif dans le réseau des Chambres. ❀



Marie Fiers (R03)

Elle révolutionne l'agriculture hors sol

Ingénieure agronome d'Agro-campus Ouest à Rennes et titulaire d'une thèse en microbiologie de l'environnement, Marie crée et développe des systèmes aquaponiques*.

Réinvention citoyenne

À la tête d'Urbanleaf, Marie, spécialiste du jardin en aquaponie, réinvente l'agriculture dans une démarche durable et citoyenne.

À 34 ans, elle est en voie d'atteindre un des objectifs qu'elle s'est fixés en fondant sa société : créer, une ferme aquaponique de 1000 m². Y seront produits des légumes en aquaponie. Les plantes seront cultivées hors sol et fertilisées naturellement grâce à l'eau des bassins d'élevage de poissons, enrichie en matières organiques. Et avec William, partenaire du projet, ils montrent qu'il est possible de développer à grande échelle ce mode de production.

Selon Marie, ces systèmes aquaponiques seront un des piliers des projets d'aménagement urbains dans les années à venir. Sur un même site, ces lieux de vie logeront ses habitants tout en produisant de l'énergie pour les chauffer et, une partie de leur alimentation, pour les nourrir. 90 % de

l'eau utilisée sera recyclée.

Marie a découvert l'agriculture urbaine et l'aquaponie ainsi que ses règles de fonctionnement axées sur l'économie circulaire à Gembloux Agro-bio Tech - Université de Liège (Belgique) en 2012 après un post doc sur la communication entre plantes. Elle a ainsi donné une dimension professionnelle à ses études de microbiologie de l'environnement.

En fait, Marie ne s'est accordé aucun répit depuis sa sortie d'AgroCampus Ouest, où elle a obtenu en 2006 son diplôme d'ingénieur agronome. Elle a déménagé à Dijon pour réaliser une thèse Cifre sur les causes des défauts superficiels de l'épiderme des pommes de terre qui rendent les tubercules invendables. Puis, elle est partie deux années en Belgique avant de revenir à Dijon.

Des réalisations concrètes

Depuis son retour en Bourgogne, Marie a d'abord donné une dimension pédagogique à son activité, en développant une gamme de *Symbium*. Ces kits d'aquaponie d'intérieur associent un bocal pour les poissons et une jardinière pour produire par

exemple des herbes aromatiques fertilisées par les déchets des poissons.

Les premiers succès n'ont pas tardé d'être au rendez-vous et l'entreprise est devenue rentable en deux ans (commercialisation sur www.urban-leaf.com). Parallèlement, Marie a convaincu quelques entreprises de la distribution, que ce mode de production est tout à fait transposable à grande échelle.

À ce jour, elle étudie avec elles l'aménagement de terrasses ou encore, l'édification de murs végétalisés productifs. En finançant de tels systèmes, ces entreprises rendent les projets aquaponiques de Marie réalistes tout en cultivant une image d'acteur du développement durable auprès du grand public.

En fait, l'aquaponie rend les projets les plus fous possibles et réalisables. La construction de fermes flottantes en Antarctique ou dans le désert est d'ores et déjà envisageable ! ❀

* L'aquaponie est la combinaison de l'aquaculture (élevage de poissons) et de l'hydroponie (culture sur l'eau enrichie par les déjections des poissons).